

SECRETARIAT GENERAL

## DÉCISION CODEP-SGE-2016-028573 du 19 juillet 2016

### relative à la désignation de six inspecteurs de la radioprotection

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de la santé publique, notamment ses L. 1333-17, L. 1333-19, L. 1421-1 et L. 1421-3, L. 1337-1-1, R. 1333-100 à R. 1333-108 et R. 1337-11 à R. 13337-14 ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2016-DC-0540 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 modifiée portant délégation de pouvoir au président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Sur la proposition du directeur général adjoint assurant l'intérim des fonctions de directeur général,

**Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire dont les noms figurent en annexe de la présente décision sont désignés en qualité d'inspecteur de la radioprotection pour procéder au contrôle de l'application du chapitre III du titre III du livre III de la première partie du code de la santé publique et des mesures de radioprotection prévues par les articles L. 4451-1 et L. 4451-2 du code du travail, ainsi que des règlements pris pour leur application dans les conditions fixées par les articles L. 1333-19 et L. 1421-1 et L. 1421-3 du code de la santé publique.

Leur compétence s'étend à l'ensemble du territoire national pour le domaine spécifié dans cette annexe.

## **Article 2**

Les inspecteurs de la radioprotection mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> sont habilités à exercer les missions de police judiciaire prévues à l'article L. 1337-1-1 du code de la santé publique dans les conditions prévues par cet article.

## **Article 3**

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressés et publiée au Bulletin Officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 19 juillet 2016

*Signé par*  
Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Pierre-Franck CHEVET

## ANNEXE

DÉCISION CODEP-SGE-2016-028573 du 19 juillet 2016

relative à la désignation de six inspecteurs de la radioprotection

### Liste des six inspecteurs de la radioprotection

Nom – Prénom	Qualification		
	Milieu industriel	Milieu médical	Autres domaines
Mme BISSON Caroline	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme FOURNIER Mathilde	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme GELIN Maureen	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme HERON Hélène	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
M. JOUVE Eric	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mme RIQUART Caroline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>